

Pour vous aider à financer votre projet

L'Etat et les collectivités territoriales vous aident à privilégier l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Ainsi, le recours à des professionnels pour mettre en oeuvre les travaux d'un bâtiment économe et performant, ouvre droit à un crédit d'impôt* ainsi qu'à des subventions de certaines collectivités territoriales.

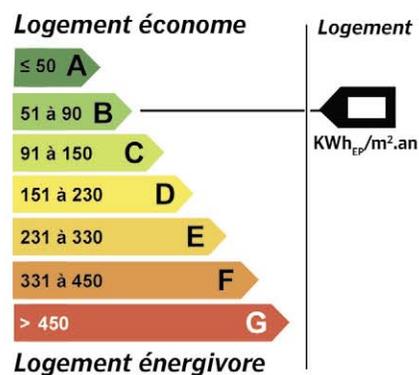
De plus, certaines banques offrent des prêts à des taux bonifiés pour ce type d'investissement.

*selon la nature des travaux

Consultez : www.ademe.fr
espace particuliers / financez vos projets.

Le diagnostic de performance énergétique

Il permet de qualifier, sur une échelle de A à G, la performance énergétique d'un logement en terme de consommation annuelle d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre.



Depuis le 1^{er} juillet 2007, un diagnostic de performance énergétique doit être joint aux contrats de vente et de location des biens immobiliers.

Meilleur sera le classement de votre logement, plus grande sera la valeur de votre patrimoine.

Pour réussir votre projet de rénovation ou de construction, contactez votre Espace INFO→ENERGIE*.

Les Espaces INFO→ENERGIE vous conseillent gratuitement, dès l'élaboration de votre projet, sur :

- La conception et l'isolation du bâti
- Les différentes énergies dont les énergies renouvelables
- Les gestes économes
- Les aides financières

INFO→ÉNERGIE



Les conseillers INFO→ENERGIE

sont à votre disposition :

par téléphone, courrier, courriel, sur rendez-vous, dans leurs locaux ou près de chez vous lors de permanences locales.

Si vous habitez le territoire du Grand Lyon, contactez :

Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise
8 rue Béranger - 69006 Lyon
Tel. 04 37 48 25 90 - www.ale-lyon.org

Si vous habitez dans le Rhône, en dehors du Grand Lyon, contactez :

HESPUL

114 Boulevard du 11 novembre 1918
69100 Villeurbanne
Tel. 04 37 47 80 90 - www.infoenergie69.org

Par ailleurs, une assistance architecturale gratuite destinée aux particuliers est assurée par des architectes dans les permanences du conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Rhône.
Tel. 04 72 07 44 55 - caue69@caue69.fr

*Les espaces INFO→ENERGIE bénéficient des aides de l'ADEME et de la Région Rhône-Alpes.

Cette plaquette a été réalisée par la préfecture du Rhône et l'ADEME, avec le concours de la direction départementale de l'équipement du Rhône, de l'association HESPUL et de l'ALE du Grand Lyon.

construire

Vous allez construire ou rénover votre logement ?

renover

Les pistes à suivre pour un logement respectueux du développement durable...



Conçu par GRIFFIN CREATION

sur papier ecolabel européen

Imprimé par Idirm Imp'rim'Vert



Relever le défi du réchauffement climatique et diviser par 4 nos consommations d'énergie.

Le changement climatique lié à nos consommations d'énergie est désormais avéré. L'heure est venue de passer à l'action.

Avec le Plan Climat, notre pays s'est engagé à diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

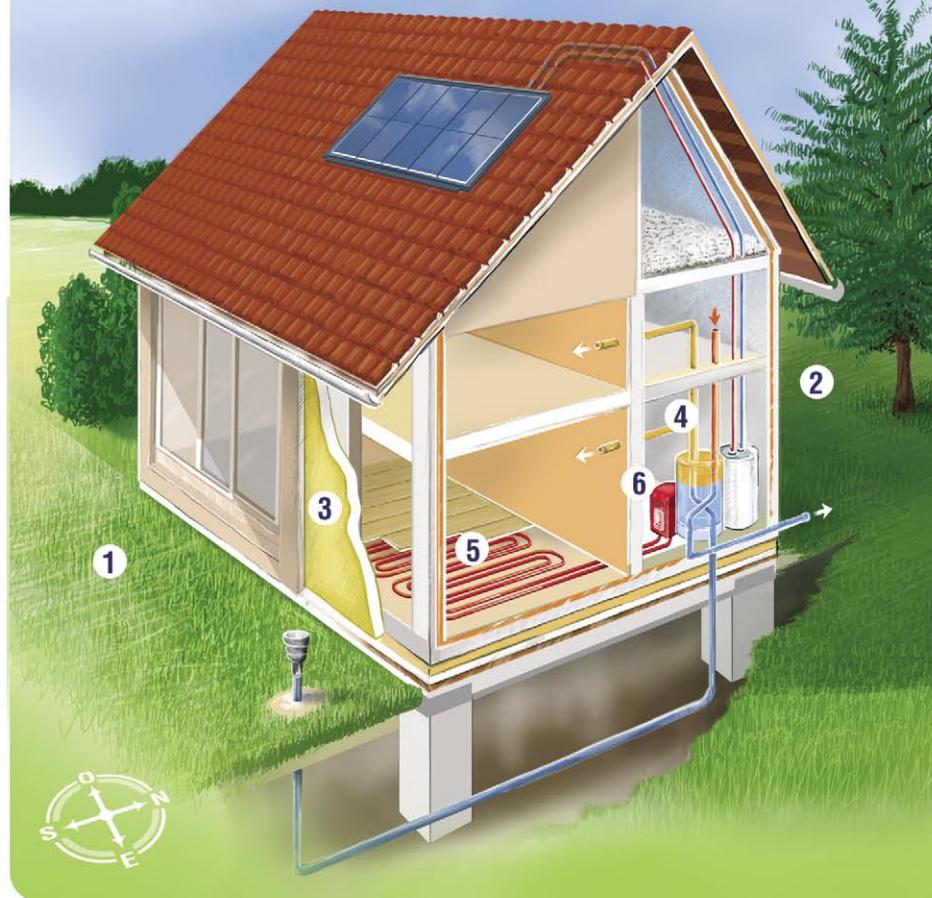
En France, le secteur résidentiel représente 20% des émissions de gaz à effet de serre.

Quand on construit, c'est pour longtemps : 30, 50, 100 ans...

Vous construisez ou rénovez aujourd'hui votre logement pour y vivre de nombreuses années et, un jour, le transmettre ou le vendre...

Il est donc essentiel de construire dès aujourd'hui des bâtiments qui répondent aux enjeux environnementaux du XXI^{ème} siècle.

6 points essentiels pour concevoir un bâtiment économe



1 L'orientation

Profiter au maximum des apports dits « passifs » du soleil en hiver et pouvoir s'en protéger l'été. Favoriser les ouvertures plein sud.

2 La forme et l'aménagement

Privilégier une forme compacte et utiliser des espaces tampons au nord de la maison.

3 L'enveloppe

Une enveloppe performante réduit fortement les déperditions de chaleur. Elle permet aussi bien de conserver la chaleur l'hiver que de s'en protéger l'été.

4 La ventilation

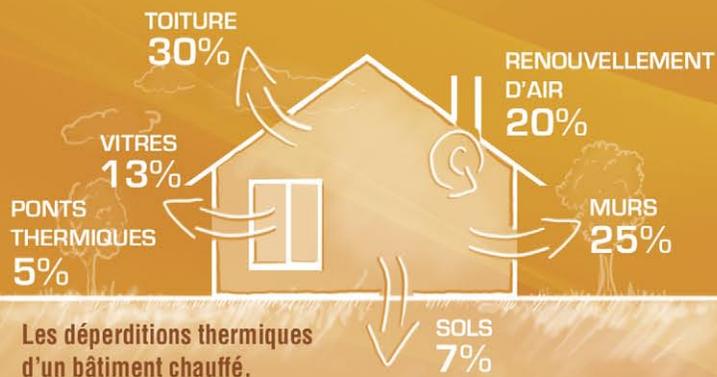
Nécessaire pour avoir un habitat sain, la ventilation occasionne des déperditions de chaleur. Des solutions performantes existent.

5 Les émetteurs de chauffage

Préférer les émetteurs à basse température. Ils consomment moins d'énergie et sont plus confortables.

6 Le système de production de chauffage

Choisir un système de chauffage à haut rendement permet de diminuer ses consommations. Les énergies renouvelables génèrent des économies et préservent nos ressources.



Projet de rénovation ? Priorité à l'isolation.

Ces valeurs donnent une première indication des priorités d'actions. En isolant son bâtiment on peut diviser par deux ses consommations. Un conseiller énergie, un architecte ou un professionnel du bâtiment peut vous aider à choisir des solutions pour rénover votre maison et la rendre sobre et respectueuse de l'environnement.

Aujourd'hui, lorsque vous rénovez un bâtiment, vous pouvez le rendre très économe en énergie.



Pouvez-vous vous passer de climatisation ?

La réponse est bien entendu oui, et sans souffrir de la chaleur.

L'inertie du bâtiment, le choix des matériaux, la disposition des ouvertures, les protections solaires, la végétation ou l'utilisation d'un puits provençal sont autant de techniques qui permettent de se passer de climatisation.